

Et, pour commencer par le préparatif de nostre voyage, Vostre Reverence aura sceu l'effort que firent deux marchants de Dieppe de la religion pretendue, qui avoient charge de fretter le navire, pour empêcher que n'y fussions reçus. Il y avoit jà quelques années que ceux qui avoient commencé et continué le voyage de Canada, avoient désiré quelques uns de nostre Compagnie pour s'employer à la conversion de ce peuple là; et le feu Roy d'heureuse memoire Henry le Grand avoit assigné cinq cents escus pour le voyage des premiers qui y seroient envoyés, quand le R. P. Enmond Masse et moy, deputed pour ce voyage, après avoir salué la Reyne Regente, entendu de sa propre bouche le saint zele qu'elle avoit de la conversion de ces peuples barbares, reçu les susdicts cinq cents escus pour nostre viatique, aydés aussi de la pieuse libéralité de Mesdames les Marquises de Guercheville, Verneuil et de Sourdis, partis de Paris, arrivâmes à Dieppe au jour que nous avait assigné [11] Monsieur de Biancourt, fils de Monsieur de Poutrincourt, pour nous y prendre, sçavoir le 27 d'Octobre 1610.

Les deux susdicts marchants, aussitost qu'ils ouïrent que deux Iesuites devoient aller au Canada, s'adresserent à Monsieur de Biancourt<sup>1</sup> et luy denoncèrent que si lesdicts Iesuites entroient au navire, ils n'y vouloient rien avoir. On leur respondit que la venuë des Iesuites ne leur nuyroit en rien; que, Dieu mercy et la Reyne, ils avoient moyen de payer leur pension sans grever aucunement leur fret. Ils per-

<sup>1</sup> Charles de Biencourt, écuyer, sieur de Saint-Just et fils de M. de Poutrincourt. Il était alors âgé de dix-neuf ou vingt ans. (*Lescarbot et Champlain.*)